

## **Déclaration sur le bien-être des animaux**

Notre engagement envers le bien-être des animaux est crucial pour nous. Nous sommes engagés à traiter toute la volaille en notre possession de manière sûre et humaine, et à améliorer continuellement nos pratiques en matière de soins des animaux au fur et à mesure que d'autres recherches et d'autres informations deviennent disponibles.

Nous nous efforçons chaque jour d'instaurer une culture de compréhension des principes de soins des animaux, en veillant à ce que nos poules soient en bonne santé, en sécurité et en sûreté. Notre succès dépend des bons soins et de l'attention que nous apportons à nos poules.

Les membres de notre équipe de l'exploitation avicole sont formés aux bonnes pratiques en matière de soins des animaux dans le cadre de nos procédures de formation standard. Les membres de notre équipe offrent à nos volailles l'accès à un environnement sûr, propre et bien entretenu, en veillant à ce que de la nourriture et de l'eau soient disponibles en permanence. L'équipement de nos poulaillers est fabriqué avec des matériaux sûrs et non toxiques. Les techniciens en aviculture surveillent quotidiennement les volailles en observant leur comportement et en leur apportant des soins supplémentaires en cas de besoin. Notre engagement à prendre soin de nos poules se poursuit tout au long de leur vie, y compris en fin de vie.

Nos programmes de gestion de la volaille respectent ou dépassent les exigences du programme de bien-être des animaux des Producteurs d'œufs canadiens, lesquelles sont basées sur le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses (2017). Le présent Code de pratiques s'applique à tous les systèmes de logement de poulettes et de poules pondeuses. Il a été élaboré par un comité composé de vétérinaires, de scientifiques, de producteurs d'œufs, de transformateurs d'œufs et de représentants d'Animaux Canada et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Le nouveau programme de bien-être des animaux basé sur le Code le plus récent sera en vigueur à partir de mai 2023.

Nous avons une politique de tolérance zéro à l'égard du traitement inacceptable de nos animaux. En fait, nous avons inscrit notre position de tolérance zéro dans nos politiques et nos pratiques. Les membres de notre équipe de l'exploitation avicole examinent chaque année notre programme de bien-être des animaux.

Il incombe à chaque employé et à chaque visiteur de prendre immédiatement des mesures correctives s'il observe des employés ou d'autres personnes se livrer à des actes de cruauté, de mauvais traitement ou de négligence à l'égard des animaux. Tout incident de mauvais traitement, de négligence ou de cruauté à l'égard des animaux rencontré dans nos installations doit être immédiatement signalé à la direction. Toute forme de cruauté, de mauvais traitement ou de négligence à l'égard de toute poule dont nous avons la charge ne sera pas tolérée et pourra donner lieu à des mesures disciplinaires immédiates pouvant aller jusqu'au renvoi.

Notre engagement envers le bien-être des animaux est hautement prioritaire pour nous, et il influence tout ce que nous faisons dans nos poulaillers!

